

VACCIN CONTRE LE ZONA

SE DÉBROUILLER AVEC LES INDICATIONS

DOMINIQUE BIRON, YEN-GIANG BUI ET CHANTAL SAUVAGEAU



Marguerite, 75 ans, et son mari Robert, 82 ans, vous consultent. Marguerite souffre d'ostéoporose. Robert est diabétique et hypertendu. Par la suite, vous recevez Rachel, 47 ans, traitée pour une dépression et une BPCO. Elle a fait un zona il y a trois mois, qui est maintenant résolu. Vous décidez de leur parler du vaccin contre le zona, car vous avez assisté à un webinaire sur le sujet récemment. Pour qui le vaccin est-il gratuit ? À qui est-il recommandé, sans être gratuit ? Doit-on faire une sérologie contre la varicelle avant la vaccination ?

Le zona est la réactivation du virus de la varicelle. Environ une personne sur trois sera atteinte du zona dans sa vie. Les principaux facteurs de risque sont l'âge, l'immunodépression et certaines maladies chroniques.

Le vaccin contre le zona actuellement offert au Canada est le Zona-SU (Shingrix). Il est homologué pour les personnes de 50 ans et plus, ainsi que pour les patients immunodéprimés à partir de 18 ans. Il s'administre en deux doses par voie intramusculaire, à un intervalle de deux à douze mois. L'intervalle minimal de quatre semaines est réservé aux personnes chez qui une immunodépression est prévisible (ex. : avant une chimiothérapie).

On peut vacciner une personne contre le zona indépendamment de ses antécédents de zona, de varicelle ou de vaccination avec le vaccin Zona-VA (Zostavax). Cependant, le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) recommande de respecter un intervalle de douze mois entre l'administration du vaccin Zona-SU et un zona ou l'administration du vaccin Zona-VA.

Il n'est pas nécessaire de demander une sérologie à la recherche des anticorps contre la varicelle avant de vacciner un patient contre le zona. Si elle est tout de même effectuée et que le résultat est négatif, le vaccin Zona-SU peut être utilisé.

RÉSUMÉ DES INDICATIONS DU PIQ

- ▶ Le vaccin est offert gratuitement aux personnes de 75 ans et plus et aux patients immunodéprimés à partir de 18 ans (G).
- ▶ Le vaccin est recommandé aux personnes de 50 à 74 ans, mais n'est pas gratuit (R).
- ▶ Le vaccin est autorisé chez les personnes de 18 à 49 ans ayant des maladies chroniques sans immunodépression (polyarthrite rhumatoïde, lupus érythémateux disséminé, maladie inflammatoire chronique de l'intestin, BPCO ou asthme bronchique, maladies rénales chroniques et diabète insulino-dépendant), mais n'est pas gratuit. Cette indication est autorisée par le CIQ même si elle est hors homologation (A).
- ▶ Savez-vous que vous devez discuter du vaccin contre le zona avec les personnes à qui il est recommandé (R) ou à qui il est offert gratuitement (G) ?

Grâce à ces informations, vous êtes maintenant prêt à conseiller vos patients. Vous informez donc Robert et Marguerite qu'ils pourront recevoir le vaccin Zona SU gratuitement. Quant à Rachel, elle pourra aussi le recevoir, mais il ne sera pas gratuit. En outre, elle devra attendre douze mois après son zona.

POUR EN SAVOIR PLUS...

- ▶ Institut national de santé publique du Québec. Avis sur la pertinence d'ajouter la vaccination contre le zona au Programme québécois d'immunisation. Montréal : l'INSPQ ; 2018. Site Internet : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2381>
- ▶ Institut national de santé publique du Québec. Vaccination des personnes immunosupprimées âgées de 18 à 49 ans et des adultes avec des maladies chroniques : vaccin sous-unitaire adjuvanté contre le zona (Zona-SU). Montréal : l'INSPQ ; 2020. Site Internet : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2705>
- ▶ Gouvernement du Québec. Programme d'immunisation contre le zona. Information à l'intention des professionnels de la santé. Questions-réponses. Québec : le Gouvernement ; 2024. Site Internet : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2024/24-278-05W.pdf>

La D^{re} Dominique Biron, omnipraticienne, est membre de liaison du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). La D^{re} Yen-Giang Bui est membre du Groupe sur l'acte vaccinal et membre de liaison du CIQ. La D^{re} Chantal Sauvageau, spécialiste en santé publique et médecine préventive, est médecin-conseil à l'INSPQ et membre active du CIQ.